



CENTRE DE FORMATION MÉDICALE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

UNIVERSITÉ DE MONCTON
ÉCOLE DE MÉDECINE

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

New Brunswick
Brunswick

GUIDE DE LA PRÉCEPTRICE ET DU PRÉCEPTEUR

STAGES D'INITIATION À LA RECHERCHE

Avril 2022

Contexte

Les stages d'initiation à la recherche offerts à l'été 2022 sont le résultat d'un partenariat entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick et le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick (CFMNB). Cette année, le CFMNB est responsable de la coordination de l'ensemble de l'initiative. Une contribution financière sous forme de bourse étudiante du ministère de la Santé sera versée directement à l'étudiante ou à l'étudiant une fois le stage complété.

Les stages d'initiation à la recherche

Les stages d'initiation à la recherche offrent la possibilité aux étudiantes et étudiants de 1^{ère} et de 2^e année en médecine de participer, sous encadrement d'une préceptrice ou d'un précepteur, à un ou des projets de recherche en milieux clinique, universitaire ou communautaire. Les stages en recherche ont lieu à l'été et sont d'une durée de 4 à 6 semaines.

Objectifs

- Exposer la ou le stagiaire à la recherche en santé;
- Permettre aux stagiaires de faire des liens entre les apprentissages académiques et la recherche en santé;
- Exposer la ou le stagiaire à l'interdisciplinarité et l'interprofessionnalisme;
- Permettre au stagiaire d'acquérir des expériences complémentaires à sa formation universitaire.

Format

Les stages peuvent se dérouler en format télétravail, en présentiel ou une combinaison des deux. Les stages en présentiel doivent répondre aux règles de la santé publique et au plan opérationnel pour la COVID-19 du milieu de travail où sera accueilli la ou le stagiaire.

Activités

Il est important de distinguer les stages d'initiation à la recherche des stages d'observation clinique. Les activités admises doivent principalement être liées à la participation au processus de recherche et non à l'observation des professionnelles et professionnels de la santé dans leur milieu de pratique.

L'ensemble des activités liées au processus de recherche sont admis dans la mesure où la ou le stagiaire est encadré et soutenu par la préceptrice ou le précepteur. Celles-ci incluent la recension des écrits, l'entrée de données, la collecte de données (entrevues, questionnaires), l'analyse des données, la rédaction d'articles scientifiques, etc.

Assurances

Tous les étudiantes et étudiants doivent obligatoirement s'inscrire au cours MDA 100 ou MDA 200 de l'Université de Sherbrooke (crédits de recherche) ou

l'équivalent à leur université d'attache afin de maintenir leurs statuts d'étudiants et la couverture assurantielle. Veillez noter que pour des raisons de sécurité, les examens physiques et procédures performés par les étudiantes et étudiants en médecine auprès de patientes ou patients sont strictement proscrits.

Responsabilités de la préceptrice ou du précepteur

- S'assure que les activités, tâches et échéanciers proposés sont clairs et représentent un défi adapté au niveau de connaissances et d'habiletés du stagiaire;
- Offre une disponibilité suffisante ou identifie un tiers à qui la ou le stagiaire pourra se référer au besoin;
- Encadre et guide le travail du stagiaire. Par ex. : planification des activités, coordination des rencontres hebdomadaires, rétroaction, etc.;
- Fournis les outils nécessaires au déroulement du stage. Par ex. guide d'orientation, signature des formulaires de confidentialité et autres, carte d'accès aux bâtiments, accès aux serveurs et bases de données, etc.;
- Communique à melissa.breault@umoncton.ca (CFMNB) toutes modifications au stage (changement de préceptrice ou de précepteur, dates de début ou de fin de stage, absence de l'étudiante ou de l'étudiant).

Responsabilités de la stagiaire ou du stagiaire

- Démonstre un certain niveau d'autonomie, de flexibilité et d'adaptabilité;
- Est assidu et ponctuel;
- Respecte les objectifs et échéanciers du stage de recherche comme convenu avec la préceptrice ou le précepteur;
- Protège les renseignements personnels et respecte la confidentialité des données de recherche;
- Respecte les règles et politiques de l'organisation où se déroule le stage de recherche;
- Communique toute absence ou modification à l'horaire 1) à la préceptrice ou précepteur et 2) melissa.breault@umoncton.ca (CFMNB).

Avant le stage

Février à Avril

- Le CFMNB sollicite par courriel les milieux à soumettre une ou des offres de stage.
 - Les préceptrices et précepteurs doivent communiquer leur intention d'accueillir une ou un stagiaire auprès de leur organisation et vérifier que celle-ci possède les ressources adéquates (personnel, locaux, équipement informatique, etc.).
- Remplissez la [fiche de description – stage de recherche](#) (disponible en annexe) et retournez le formulaire à melissa.breault@umoncton.ca.
 - Si une personne a déjà été préalablement identifiée pour le stage proposé, veuillez inscrire son nom.

Avril

- Les fiches décrivant les stages de recherche sont affichées sur le site Web du CFMNB https://www.umoncton.ca/medecine/stages_recherche.
- Les étudiantes et étudiants communiquent leurs intérêts de recherche/milieus de stage privilégiés via le formulaire disponible sur le site Web du CFMNB et le retourne à melissa.breault@umoncton.ca.

Mai

- Préceptrices, précepteurs, étudiantes et étudiants reçoivent une confirmation de jumelage par le CFMNB.
- Les étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke dont le stage est confirmé doivent s'inscrire au cours MDA 100 ; MDA 200 de l'Université de Sherbrooke (crédits de recherche) ou l'équivalent à leur université d'attache la date limite pour s'inscrire est aux alentours de la fin du mois de mai, début du mois de juin. Plus d'informations sont disponibles sur le [site](#) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke. À noter que des frais de scolarités sont applicables.

Juin

- Les préceptrices et précepteurs communiquent avec la ou le stagiaire afin de planifier la rencontre initiale.

En cours de stage

Rencontre initiale

- Clarifier les attentes vis-à-vis des modalités de supervision;
- Discuter des objectifs d'apprentissage du stagiaire et des objectifs de stage de la préceptrice ou du précepteur;
- Expliquer les politiques et règles de l'organisation;
- Présenter la ou le stagiaire aux membres de l'équipe.

Encadrement

- Il est recommandé de planifier des rencontres régulières entre la ou le stagiaire et la préceptrice ou le précepteur, et ce, tout au long du stage.
- La préceptrice ou le précepteur est invité à soutenir les apprentissages de la stagiaire ou du stagiaire par la rétroaction constructive.



CENTRE DE FORMATION MÉDICALE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



SECTEUR DE LA RECHERCHE CFMNB

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Mathieu Bélanger

mathieu.belanger@umoncton.ca

DIRECTEUR ADJOINT DE LA RECHERCHE

Florian Euzen

florian.euzen@umoncton.ca

SECRÉTAIRE DE DIRECTION DES ÉTUDES MÉDICALES POSTDOCTORALES

ET DE LA RECHERCHE

Mélissa Breault

melissa.breault@umoncton.ca